

Le 9 janvier 2023

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 9 janvier 2023 à 19 h au bureau municipal situé au 833, rue Principale, Bryson, QC.

Présents : Le maire Alain Gagnon et les conseillers Serge Lance, Joanne Ralston, Dave Miljour, Wayne Cameron et Jian Zhang. Également présent, la Directrice générale, Greffière – trésorière Jacqueline Ralston.

Absent : La conseillère Diane Lance.

Le quorum est atteint et le maire Gagnon préside la réunion.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Gagnon déclare la réunion ouverte à 19 h.

2. DIRECTRICE GÉNÉRALE

001-01-2023 IL EST PROPOSÉ par Dave Miljour et résolu à l'unanimité de nommer Jacqueline Ralston comme Directrice générale, Greffière - trésorière sur une base intérimaire. Adopté

Il est à noter que la conseillère Joanne Ralston a quitté la salle pour cette décision.

3. PRESENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

002-01-2023 IL EST PROPOSÉ par Jian Zhang et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour du 9 janvier 2023. Adopté

4. APPROBATION DES PROCÈS VERBAUX

003-01-2023 IL EST PROPOSÉ par Wayne Cameron, que le procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2022 soit approuvé. Adopté

004-01-2023 IL EST PROPOSÉ par Joanne Ralston, que le procès-verbal de la réunion spéciale du 22 décembre 2022 soit approuvé. Adopté

005-01-2023 IL EST PROPOSÉ par Serge Lance, que le procès-verbal de la réunion du 29 décembre 2023, tel que modifié, soit approuvé. Adopté

5. PERIODE DE QUESTIONS

Sont présents Roger Froment, Aline Dufault, Lucienne LaSalle, Marilyn Tanguay, Céline Bourguignon et Marc Gauthier.

Les points suivants ont été discutés :

Démission du directeur général : On demande au conseil pourquoi l'ancien DG a démissionné. Le conseil répond qu'aucune raison n'a été donnée, Mme Héault a simplement remis sa démission le 26 décembre 2022.

Vérification des livres : Avec la démission de la directrice générale, on demande au conseil si un audit sera entrepris. Le maire Gagnon a

répondu qu'en plus de notre comptable, il y a un deuxième niveau de comptabilité qui effectue l'audit annuel.

Travailler pour deux partis politiques : Il a été demandé au maire Gagnon s'il était en conflit en travaillant pour un autre parti politique alors qu'il est en fonction. Il a répondu qu'il n'y a pas de conflit et qu'il a reçu une approbation écrite.

Siège numéro 2 : On demande au conseil quel est le statut de ce poste. Il est noté que, dans la mesure du possible, la conseillère Tourangeau reste active et a entrepris d'effectuer certains travaux sur ses portefeuilles. Le conseil apprécie sa contribution.

Gymnase : À ce jour, la municipalité ne perçoit aucun loyer. Le propriétaire a assumé toutes les dépenses connexes, y compris certaines rénovations, et contribue à l'entretien du bâtiment.

Salaire du DG : Il sera demandé au comptable de participer à la prochaine réunion pour répondre aux questions relatives à ce poste.

Compostage (ligne 423) : On demande au conseil ce qui a été fait l'année dernière pour justifier cette dépense. Le maire Gagnon se penchera sur la question et présentera un rapport à la prochaine réunion.

Déneigement et sablage : Comme le camion du village est en mauvais état, Les Entreprises Stanton a accepté de s'occuper de ces tâches jusqu'à nouvel ordre.

Avis sur l'eau : Une valve de sortie sera ajoutée à l'intérieur de l'usine de traitement. Par conséquent, un avis d'ébullition de l'eau sera émis par Télématic. Les résidents sont priés de partager cette information avec leurs voisins, car la municipalité n'a pas le numéro de téléphone de tous les résidents. Il est important que les résidents informent le bureau lorsqu'ils changent leurs coordonnées.

6. QUESTIONS DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a pas de questions à soulever.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

Conseiller Miljour :

Une autre pompe a encore été remplacée sur la rue Lance. Au cours de la dernière année, environ cinq pompes ont été remplacées à cet endroit (5 x 1 000 \$). Il y a un problème récurrent avec les articles non jetables. La Directrice générale rédigera un avis à l'intention des résidents de cette rue, les informant du problème et sollicitant leur coopération pour prévenir d'autres occurrences. Cet avis sera remis à chaque foyer de la rue.

L'électricien sera contacté pour remplacer les lampadaires brûlés.

Le mécanicien chez Bowers est extrêmement occupé, d'où le retard dans la réparation du tuyau d'échappement du chasse-neige. Le camion à ordures sera également examiné par le mécanicien lorsqu'il sera ici.

Conseiller Lance :

Le grillage de la patinoire n'a pas encore été installé. La conseillère Ralston ajoute qu'elle a contacté la compagnie et demandé que l'installation soit complétée dans les 7 prochains jours.

Conseillère Ralston :

Elle souhaite la bienvenue à tous à la première réunion de notre année du Sesquicentenaire. Des commentaires positifs ont été reçus à l'égard de la fête de la veille du Nouvel An. Les activités du Festival d'hiver continuent d'être planifiées. La brigade de pompiers prendra la tête du concours de pêche le 11 février. La planification des événements pour l'année se poursuivent.

Le FFR2 concernant les espaces verts, l'équipement a été commandé avant la nouvelle année.

Maire Gagnon :

Une liste des activités et des réunions qui ont eu lieu depuis la dernière réunion a été présentée verbalement.

Fait particulièrement intéressant, le gouvernement du Québec fournira 8 109 \$ pour compenser les dépenses liées au COVID.

8. REMPLACEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Une annonce sera publiée jusqu'au 20 janvier dans The Equity et le Pontiac Journal.

9. POUVOIR DE SIGNATURE

006-01-2023

Il est proposé par Jian Zhang, d'entreprendre les démarches nécessaires pour donner le pouvoir de signature à notre comptable, M. Gérard Labelle. Adopté

10. EMBAUCHE D'ÉTUDIANTS

007-01-2023

Il est proposé par Dave Miljour, que la municipalité procède à la demande de financement pour l'embauche de deux à trois étudiants d'été pour 2023. Adopté

11. CORRESPONDANCE

VEOLA, compagnie qui s'occupe des problèmes d'égouts a soumis une liste de prix.

Xylem, l'entreprise qui s'occupe des grosses pompes d'égout (flygts), les pompes n'ont pas été entretenues depuis 10 ans. Le coût annuel pour vérifier les pompes est de 4,126 \$.

Monsieur Serge Huard a fait une demande auprès de la municipalité pour une épinglette municipale.

12. PAIEMENT DES COMPTES

Une liste des paiements à effectuer au montant de 28 501,67 \$ a été déposée.

Tel que confirmé par le comptable, Gérard Labelle, je, soussigné Jacqueline Ralston, Directrice générale, Greffière - trésorière par intérim, certifie qu'il y a suffisamment de fonds pour payer les factures reçues au montant de 28 501,67 \$.

008-01-2023

Il est proposé par Jian Zhang et résolu à l'unanimité, que les factures présentées au montant de \$28,501.67, soient payées. Adopté

13. VARIA

Le conseiller Ralston note que l'Association récréative a besoin de clés pour le bar extérieur. Les serrures ont été changées et aucune clé de remplacement n'a été émise. Des clés pour la remise extérieure sont également requises.

Le conseiller Miljour et la Directrice générale par intérim feront un suivi auprès des travailleurs, demandant que l'allée piétonnière autour du bâtiment municipal soit dégagée à tous les matins.

Le conseiller Miljour fera entreposer les toilettes portatives à la station d'épuration.

14. CLOTURE

009-01-2023

Il est proposé par Dave Miljour et résolu à l'unanimité de lever la séance à 20h23. Adopté

Alain Gagnon
Maire

Jacqueline Ralston
Directrice générale, Greffière-Trésorière